

Prolongation de la date limite de candidature dans le cadre du programme de recherche suisse-bulgare

Автор(и): Растителна защита

Дата: 01.02.2024 Брой: 2/2024



Le Fonds national suisse de la recherche scientifique prolonge la date limite de candidature pour PROMYS jusqu'au 29 février 2024. Le champ des candidats éligibles a également été élargi, et les jeunes chercheurs qui se situent entre 2 et 7 ans après la soutenance de leur thèse de doctorat peuvent désormais également postuler.

Le volet « PROMYS » s'adresse aux jeunes chercheurs qui ont étudié ou travaillé dans l'UE ou en Suisse pendant au moins un an en tant qu'étudiants doctorants ou chercheurs postdoctoraux et qui souhaitent

poursuivre leur carrière scientifique en Bulgarie.

Les demandes de subvention doivent être soumises par un seul candidat et doivent être soutenues par l'institution d'accueil en Bulgarie. Il peut s'agir de tout établissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche légalement et géographiquement situé en Bulgarie, accrédité par la NEAA pour former des doctorants, et disposant d'une expérience avérée en matière de recherche internationale de haut niveau.

Promouvoir les jeunes scientifiques en Europe centrale et orientale

L'institution d'accueil doit fournir une lettre de soutien pour le candidat, ainsi que des conditions appropriées pour que le jeune scientifique puisse diriger de manière autonome sa recherche et gérer son financement jusqu'à la fin du projet.

Plus d'informations concernant les critères d'éligibilité et la procédure de candidature sont disponibles **ICI**